

Site classé
Patrimoine
national



Domaine de Ripaille

Haute-Savoie

Date de l'arrêté : 3 mars 1950

Communes concernées : Thonon-les-Bains, Publier

Superficie : 198,08 ha

Ce vaste site, situé sur la rive sud du Lac Léman, aux portes de Thonon-les-Bains se compose de deux ensembles. L'un, de 139 ha, à dominante bâtie, comprend le château et les vignes ; l'autre, à dominante plus naturelle, comprend un arboretum et une forêt.

Le château se présente au regard entouré de ses vignes – 22 hectares – dont la culture remonte à la période gallo-romaine sur les rives du Léman. La zone offre en effet des conditions très favorables, mariant un sol graveleux et perméable à un climat continental adouci par le voisinage du lac. Au moyen-âge, ce sont les moines qui vinifient, même si le domaine appartient aux comtes de Savoie.

C'est Amédée VIII, 1^{er} duc de Savoie et futur pape Félix V, qui fait construire le château à sept tours, en 1434, pour s'y retirer avec six conseillers, formant l'ordre de Saint-Maurice. Au XVII^e siècle, une communauté de chartreux s'y établit, qui sera

ensuite chassée à la Révolution. À la fin du XVIII^e, la moitié ouest du château disparaît. En 1950, au moment du classement du site, le domaine appartient à la famille alsacienne Necker-Engel, qui l'a racheté en 1892. À Ripaille, le végétal est partout : jardins réaménagés au début du XX^e, vergers, parc...le château, les montagnes alentour et les vignes sont mis en scène par des alignements d'arbres.

La deuxième partie du site comprend une forêt de 53 ha, unique en Haute-Savoie, car elle constitue l'un des plus grands espaces naturels du Léman, très urbanisé par ailleurs. Des allées en étoile la divisent et la structurent, se dirigeant vers les villes du Pays de Vaud, de l'autre côté du Lac, autrefois inféodées à la Savoie.

Les ducs venaient aussi y chasser. Son aménagement en futaie permet de produire le bois. Les chênes rouvres dominent, suivis des tilleuls, frênes, charmes, certains datant de plusieurs siècles, tel le chêne Amédée.

L'arboretum quant à lui, est plus récent, planté entre 1930 et 1934 par André Engel : 58 espèces différentes, la plupart exotiques, se répartissent sur 19 ha à titre d'essai. Les paysagistes et sylviculteurs le visitent aujourd'hui comme un laboratoire grandeur nature. En 1999, les tempêtes n'ont pas épargné le site, qui se reconstitue progressivement. En son cœur, le mémorial des Justes rend hommage à celles et ceux qui ont secouru les juifs persécutés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, dernière composante du site, les berges du lac. Elles forment une longue bande boisée de plus de deux kilomètres, que parcourt le sentier de grande randonnée du littoral du Léman. Des belvédères sur le lac et la rive suisse ponctuent le trajet.

Type d'intérêt

Pittoresque et historique

Accès

L'entrée du château, qui est privé, est payante, mais elle est gratuite pour l'arboretum et la forêt, dont une section appartient à la ville de Thonon-les-Bains.

Tourisme

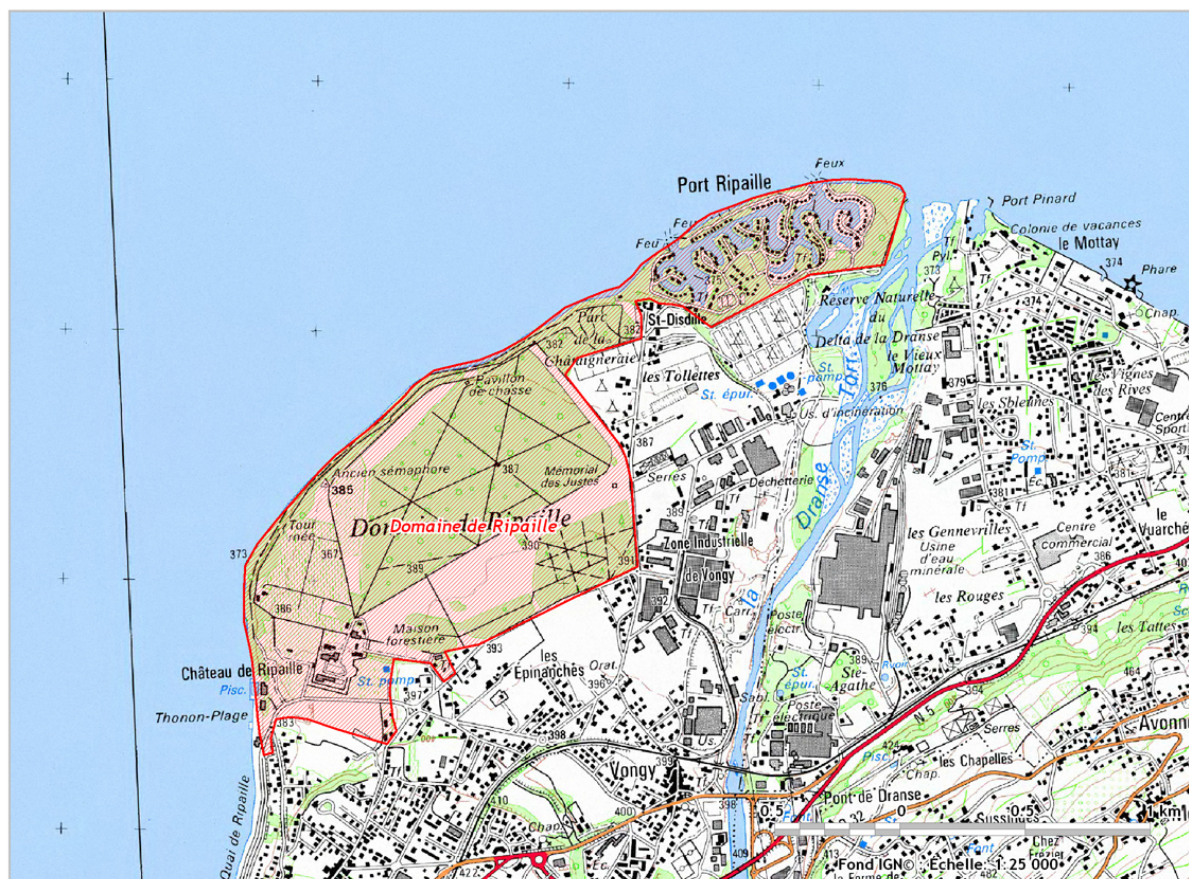
Château : Fondation Ripaille - Tél. : 04 50 26 64 44 et www.ripaille.fr

Arboretum et forêt : Maison forestière – Tél. : 04 50 26 28 22. Fermée en décembre.

Autres observations

Le château de Ripaille est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis l'arrêté du 11 juillet 1942.

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

